

lorsque leurs prétendus intérêts essentiels étaient en jeu. Pour ce qui est du veto, on m'a dit que, si les Russes n'avaient pas insisté pour l'obtenir, les États-Unis et le Royaume-Uni l'auraient réclamé, parce que ces pays ne pouvaient permettre à une foule de petites nations de régler de façon décisive des questions qui se rapportaient à leurs intérêts vitaux.

Une voix: Pourquoi le permettraient-ils?

Le très hon. M. St-Laurent: Parce que les membres des petites nations sont des êtres humains tout comme les peuples de ces pays, parce que l'ère où les surhommes de l'Europe pouvaient gouverner le monde entier a touché à sa fin, ou est bien près de finir.

M. Ferguson: C'est envoyer le Canada à l'abattoir.

Le très hon. M. St-Laurent: L'honorable député serait peut-être plus sage d'écouter plutôt que de formuler une remarque de ce genre, que je ne qualifierai pas. Je pense que ce serait mieux pour sa propre réputation.

On a dit que le Canada a été humilié par le geste du colonel Nasser, qu'on l'a forcé de se plier aux exigences du colonel Nasser. Ce n'est là qu'une affirmation fantasque, absolument dénuée de fondement. Selon la résolution primitive, dans leurs efforts en vue d'assurer la paix dans le monde, les Nations Unies ne pouvaient commencer par faire la guerre. Il s'agissait de mettre sur pied une force de police qui s'assurerait qu'on s'en tint à la cessation des hostilités, mais l'ONU devait le faire avec le consentement du pays dans lequel ces troupes exerceraient leur activité. Elles ne devaient pas entrer de force dans le pays. C'est là la résolution qui a été adoptée sans opposition, bien que certaines nations se soient abstenues de se prononcer.

A ce moment-là, le secrétaire général des Nations Unies nous a donné la chance de participer à cette force, comme aussi, aux autres nations qui souhaitaient ardemment, comme nous l'avons fait depuis 1945, l'établissement d'une force des Nations Unies qui puisse maîtriser les récalcitrants, ceux qui se dérobaient aux obligations qu'ils ont contractées en vertu de la charte. Il a été proposé que chaque nation devrait fournir des éléments à peu près de l'envergure d'un bataillon ou de quelque autre unité complète.

A notre avis, chaque bataillon des forces canadiennes estimerait que c'est un honneur d'être appelé à remplir ces fonctions, mais il y avait un bataillon dont le tour était venu dans le roulement des troupes affectées au contingent canadien qui fait partie des forces de l'OTAN en Europe, et c'était le *Queen's Own*. Il nous a semblé que tous les autres bataillons reconnaîtraient que ce bataillon,

étant au point et à la veille d'être appelé à remplacer un autre bataillon en Europe, serait naturellement celui auquel nous songerions le premier pour assumer ces nouvelles fonctions dans la poursuite des buts visés par les Nations Unies. Ce bataillon était celui des *Queen's Own Rifles*. On a donné à entendre, me dit-on, bien que nous ne fussions pas présents aux négociations, que, de l'avis du colonel Nasser, ces troupes seraient considérées par les Égyptiens comme un bataillon de la reine d'Angleterre.

Une voix: Qu'y a-t-il à redire à cela?

M. Green: Et la reine du Canada?

Le très hon. M. St-Laurent: Je n'y vois rien à redire sauf qu'il s'agit des fusiliers de la reine du Canada. Ni le colonel Nasser, ni rien de ce qu'on pourra dire ici,—à moins que réussisse un vote de défiance à l'endroit du Gouvernement,—ni rien de ce qu'on publie dans les journaux pour tenter de diminuer les mérites de l'attitude canadienne, rien, dis-je, ne pourra nous persuader que nous n'avons pas le droit de continuer de désigner ce glorieux bataillon sous le nom de *Queen's Own Rifles*. (*Exclamations*) Personne ne me fera admettre que ce n'est pas le *Queen's Own Rifles* du Canada qui porte ce glorieux titre. (*Exclamations*)

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. St-Laurent: Nous avons estimé que l'envoi d'un bataillon dans le désert de Sinaï n'était pas ce qui convenait à des hommes entraînés qui souhaitaient vivement s'acquitter de la tâche pour laquelle nous les envoyions dans cette région. Nous n'avons pas pensé que nous devions déverser 900 ou un millier d'hommes dans un désert en croyant qu'ils seraient ravitaillés convenablement et qu'ils resteraient aptes à rendre les services attendus d'eux. Aussi avons-nous immédiatement décidé d'ajouter aux éléments du *Queen's Own Rifles* qui se préparaient pour cette expédition des éléments supplémentaires qui leur assureraient les effectifs dont ils auraient besoin pour s'acquitter convenablement de leur mission et, pour en être doublement sûrs, nous avons chargé le *Magnificent* de provisions; nous y avons établi un hôpital et nous avons décidé qu'il servirait de base flottante de façon que nos hommes aient la certitude qu'en attendant l'organisation de services armés appropriés sur une base à terre en Égypte, ils pourraient recevoir de bons traitements, les traitements qui s'imposent pour leur permettre de remplir leur mission. Il a été démontré d'une façon assez frappante, bien que certains honorables députés aient affirmé que nous avions dépensé beaucoup d'argent pour nos